Communiqué de presse
Métropole Rouen Normandie

1er juillet 2025

Délégation de service public transports en commun : Transdev est reconduit pour 9 ans au volant du réseau Astuce

La Métropole Rouen Normandie a concédé en 1991 la construction du métro à la société SOMETRAR qui en avait délégué l'exploitation du réseau de transports urbains sur un périmètre de 45 communes à Transdev Rouen. Ce contrat, d'une durée de 30 ans à partir de l'inauguration du métro, a été complété par 40 avenants et prend fin en décembre 2025. D'autres services (Filo'R, lignes interurbaines, transports scolaires) étaient opérés par trois entreprises (Keolis Normandie Seine, Transdev Normandie Interurbain et Cars Hangard). La Métropole Rouen Normandie a lancé une consultation pour la gestion de l'entièreté du réseau Astuce (métro, bus, Filo'R, lignes interurbaines, transports scolaires) à l'exception du réseau elbeuvien TAE et a recueilli trois candidatures : Keolis, RATP Dev et Transdev. A l'issue de l'analyse des offres finales, la Métropole Rouen Normandie a choisi de retenir Transdev comme délégataire de service public pour l'exploitation des transports en commun et des services de mobilité.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : *« Un nouveau chapitre commence pour le réseau Astuce. Transdev repart pour 9 ans avec de nouveaux engagements, tant sur le parcours client et la satisfaction des usagers que sur les engagements environnementaux. L entreprise délégataire de service public sera également en charge des réseaux Filo R, des lignes interurbaines et des transports scolaires, jusqu ici gérés par d autres entreprises. Ce contrat est l occasion de garantir toujours plus de satisfaction et de simplicité pour les usagers. Félicitations à tous les candidats, car toutes les propositions étaient d une très haute qualité ! »*

<u>Le processus du choix du nouveau délégataire</u>

Le renouvellement du contrat actuel a été lancé en février 2024. Après remise des offres par trois entreprises candidates (Keolis, RATP Dev et Transdev) en octobre 2024 ; la Commission de Délégation de Service Public a émis un avis favorable le 16 janvier 2025 à l'engagement de négociations avec ces trois candidats, qui ont par la suite été invités à trois réunions de négociation.

Le règlement de la consultation prévoyait quatre critères de jugement des offres :

- Pour 33%, la qualité du service proposé aux usagers et de l'expérience voyageur ;
- Pour 27%, la valeur financière ;
- Pour 22 %, la pertinence des moyens nécessaires au service ;
- Pour 18%, les engagements en matière de transition sociale et écologique.

Le contrat

Le délégataire sera notamment en charge :

- De l'exploitation des services de tramway/métro, des bus, du transport des PMR et autres modes de mobilités : transport à la demande, navette fluviale, service de location longue durée de vélos ;
- De l'administration des systèmes de billettique de l'ensemble du réseau Astuce, de la gestion des relations avec les usagers, de l'information et de la promotion du service ;
- De la fourniture de l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires à l'exploitation ;
- De l'entretien et de la maintenance des véhicules, biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exploitation ;
- De la réalisation d'études relatives au service (offre, tarifs, canaux de distribution...)
- D'assister l'Autorité Organisatrice pour la réalisation d'investissements ;
- D'assister l'Autorité Organisatrice pour la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires issues de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- De gérer les éventuelles prestation ou offres de services complémentaires figurant en options définies par la Métropole Roue Normandie, que celle-ci pourra choisir de déclencher ou non.

Ce contrat est donc conclu pour un montant total de la délégation de service public à 844,1 millions d'euros pour 9 ans, en net hors recettes.

Les évolutions du réseau

Des renforts d'offre mis en œuvre en 2026 pour faire face à la saturation de TEOR et du métro :

- prolongement de T4 sur la zone du Madrillet, renforcement de fréquence T4 à 5 minutes,
- renforcement de T2 à 4 minutes en hyper-pointe, renforcements TEOR en petites vacances scolaires,
- métro : 2 rames supplémentaires en heures creuses, une transformation des kilomètres à vide en commercial, engagement à mettre en place une 23ème rame de tram, sans surcoût, si nécessaire

Il est par ailleurs prévu :

- Une desserte des 6300 emplois de la ZI Sud-est par du transport à la demande de 6h30 à 20h dès janvier 2026 ;
- Des aménagements plus poussés à horizon septembre 2027 (lignes F8 et 10, 27, 28 et 35) ;
- Un développement de l'usage du réseau en périurbain avec une évolution de Filo'R : 100% de véhicules électriques dès 2026, pouvant emporter un vélo, réservation dernière minute améliorée, synergies avec le covoiturage BlaBlaCar Daily ;
- Déploiement d'une mobilité plus inclusive grâce à un service Handistuce renforcé à 8 minibus (100% électriques) en complément des taxis, une extension jusqu'à 23h de l'amplitude du service ;

- Développement de Lovélo : 5000 vélos location longue durée en 2032, 100 ateliers de sensibilisation par an, 72 ateliers de remise en selle avec des partenaires associatifs. Un soin particulier apporté à la gestion patrimoniale des vélos (prolongation de la durée de vie des batteries et des vélos).

Des enjeux et des engagements forts pour améliorer la performance de l'ensemble des services

En matière de qualité de service, les objectifs sont réhaussés sur 11 critères par rapport aux attentes initiales de la Métropole. Des engagements financiers très forts ont été pris pour l'obtention de l'ensemble des certifications qualité / environnement / management.

La pertinence des moyens engagés est caractérisée par :
- Un maintien du pacte social
- Des engagements à la réduction de l'absentéisme (8% en fin de contrat)
- Graissage manuel du rail jusqu'en 2027, puis automatisé
- Un fonds d'innovation de 350 k€ / an
- Lutte contre la fraude : un engagement à ce que 18 contrôleurs soient présents tous les soirs
- Un plan d'actions commerciales ambitieux, avec des pénalités par action non mise en œuvre

En matière de transition sociale et écologique, des engagements concrets :
- Des engagements financiers forts à l'obtention du label « engagé RSE » et « numérique responsable »
- 60 000 heures d'insertion en cumul sur la durée
- 100 femmes conductrices embauchées d'ici à 2034
- Création d'un centre de relation clientèle (CRC) local sur Rouen, en janvier 2028, regroupant tous les CRC des réseaux normands de Transdev
- Engagements forts à la réduction des consommations (- 17 % tram, - 7 % bus)
- Bilan carbone complet annuel + thermomètre annuel des parts modales mis à disposition de la Métropole

Les offres techniques des trois candidats étaient de grande qualité, mais la proposition Transdev fait ressortir sur la durée de la DSP un solde à la charge de la Métropole Rouen Normandie inférieur de plusieurs dizaines de millions d'euros à celui proposé par les deux autres candidats.

Lors du Conseil du 30 juin 2025, la Métropole Rouen Normandie a officialisé le choix de Transdev comme futur concessionnaire pour le réseau Astuce sur la période 2026 – 2034.